

Ogooué-Lolo/Département de la Lolo-Bouenguidi/Koula-Moutou/Employabilité des jeunes

"L'objectif n'est pas de former des chômeurs"

C-M. M.
Koula-Moutou/Gabon

LA gouverneure de la province de l'Ogooué-Lolo, Marie-Françoise Dikoumba a convoqué, dernièrement, à son cabinet, les chefs des établissements d'enseignement technique, des sociétés forestières et autres opérateurs économiques exerçant dans d'autres secteurs d'activités, afin de les sensibiliser à la problématique de l'employabilité des jeunes de la province. En l'absence de statistiques fiables qui peuvent donner une image réelle du taux de chômage chez les jeunes dans l'Ogooué-Lolo, l'on s'accorde toute-



Photo : Claude-Médard Minko

La gouverneure Marie-Françoise Dikoumba s'adressant...

fois à reconnaître que la crise économique que traverse le pays en ce moment impacte l'économie locale, avec une conséquence directe sur l'employabilité. Même les provinces dites économiques ou industrielles, à

l'instar de l'Ogooué-Maritime et du Haut-Ogooué, sont concernées. A charge donc aux autorités provinciales de mener des réflexions collectives dans ce sens, soit pour réorienter les formations dans les lycées et centres de forma-



Photo : Claude-Médard Minko

... aux participants à la réunion.

tion professionnelle, en tenant compte de ce que peut représenter le tissu industriel local en termes de corps de métiers, ou de spécialisation correspondant au marché local de l'emploi. Aussi, le centre de forma-

tion professionnelle a-t-il un rôle important à jouer en tant que structure de formation de l'Etat, à travers ses offres de formation qui doivent correspondre, en effet, aux possibilités d'employabilité locale, dans le secteur

du bois et de l'agriculture, par exemple. « Car l'objectif n'est pas de former des chômeurs », a souligné la gouverneure Marie-Françoise Dikoumba. Le problème des opérateurs économiques locaux reste celui de l'absence de profils de formation correspondant aux métiers du bois. A cela s'ajoute une fiscalité qui ne permet pas toujours aux sociétés locales d'embaucher. Aussi, ont-ils demandé à la gouverneure de plaider en leur faveur pour la mise en place de mesures incitatives dans ce sens. Les sociétés forestières, rappelle-t-on, participent déjà au développement communautaire, conformément à la législation en vigueur en matière d'exploitation forestière.

Ngounié/Département de la Louétsi-Wano/Lébamba/Eau et électricité...

Les quartiers Boussombi, Bel-Air et Makabana à la peine

GJMB
Lébamba/Gabon

L'ACCROISSEMENT de la population de Lébamba, du fait de l'arrivée de nouvelles personnes des départements voisins de l'Ogoulou, de la Dola, la Boumi-Louetsi et la Louetsi-Bibaka, a entraîné ces derniers jours la création de trois nouveaux quartiers : Boussombi, Bel-Air et Makabana. Mais ces nouveaux venus ont du mal à accéder à l'eau et à l'électricité.



Photo : Bigogo

A défaut de consommer les eaux des ruisseaux, les habitants doivent parcourir des kilomètres pour se procurer de l'eau potable en ville.

de nouvelles maisons y fleurissent chaque jour. Pour se procurer de l'eau potable, les populations des quartiers Boussombi et Bel-Air n'ont d'autre choix que de se rendre à la fontaine publique si-

tuée au quartier Imenou-Poungou, à trois kilomètres, au cœur même de la ville, où elles se servent en bidons. Idem pour les habitants du quartier Makabana, qui doivent aller à la fontaine du quartier



Photo : Bigogo

De même, l'électricité constitue encore un luxe pour plusieurs habitants qui ne peuvent la faire transporter sur de longues distances.

Malongo Mapaga pour avoir ce précieux liquide. Ceux d'entre eux qui ne peuvent parcourir de longues distances, se résignent à consommer les eaux des petits ruisseaux de leurs quartiers respec-

tifs qui se jettent dans la rivière Biroundou, avec de réelles conséquences de contracter des maladies. Et une fois la nuit tombée, ce sont les lampes tempêtes qui assurent l'éclair-

age des ménages. Seuls quelques privilégiés peuvent s'offrir le luxe de tirer le courant sur de longues distances pour alimenter leurs maisons. Autant dire que les pauvres habitants de ces trois quartiers de Lébamba ne savent plus à quel point se vouer. Pourtant, leurs doléances adressées aux autorités locales dans ce sens ne tarissent pas. Et d'ailleurs, lors des dernières campagnes électorales, le facteur énergie électrique était au centre de leurs préoccupations. Mais ces personnes refusent de céder au découragement. Elles disent avoir foi aux nouvelles autorités municipales pour prendre à bras-le-corps leur problème.

... et commerce ambulants

Les ambulants à l'assaut des villages

GJMB
Lébamba/Gabon

DANS le département de la Louetsi-Wano, le phénomène du commerce ambulants, exercé pour la plupart par des non-nationaux au centre-ville de Lébamba et dans l'ensemble de ses quartiers, se déporte maintenant vers les villages. En effet, il n'est plus rare de voir, chaque jour, ces vendeurs sillonner l'ensemble des villages du département, parfois à pied avec de la marchandise sur la tête ou dans des sacs à dos, qu'ils proposent aux ruraux. Ce sont souvent des ustensiles de cuisine, vêtements, détergents, ali-



Photo : Bigogo

Cette femme, par exemple, vient d'acheter une bassine.

ments et autres outils de travaux champêtres. Les rendez-vous d'échanges sont souvent pris entre les consommateurs et les vendeurs qui habitent, pour la plupart, les villes de Lébamba et de Ndendé. C'est

souvent les jeudis et dimanches que ces commerçants ambulants sillonnent les villages, convaincus que les populations n'évaluent pas à leurs activités champêtres les jours cités. Le genre féminin constitue



Photo : Bigogo

Un instantané de la vente de produits dans un village.

le gros de leur clientèle. Pour les commerçants, l'ouverture de ces nouveaux lieux de vente est une bonne chose car, arguent-ils, en ville, le marché est saturé et il y règne

une forte concurrence. Pour les consommateurs, c'est aussi une bonne chose dès lors qu'ils ne payent plus le prix du transport dans les taxis-brousse pour se rendre en

ville afin de se procurer les produits de leur choix. Puisqu'ils leur sont livrés sur place au village. Toutefois, même si les choses semblent être simplifiées, selon les consommateurs, il n'en demeure pas moins que les vendeurs augmentent les prix de leurs marchandises pour récupérer le prix du transport. Du coup, certains observateurs pensent que ces échanges de proximité bénéfiques pour les consommateurs ruraux et vendeurs ambulants peuvent aussi aider à donner une petite valeur ajoutée aux recettes du Conseil départemental par le prélèvement de petites taxes à travers une délibération prise lors d'une session du budget.